

Avis de constitution

SOCIETE « BM MINING CI » en abrégé « BMM »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO  
IVOIRE NON LOIN DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE  
AU LOT 29 ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BM MINING CI » en abrégé « BMM

»

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

-ACTIVITÉ MINIÈRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 8,000,000 F CFA divisé en (800.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 800 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO  
IVOIRE NON LOIN DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE AU  
LOT 29 ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) Mlle BAMBA MAGNATIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11515 du 12/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70097/GTCA/RC/2025 du 12/11/2025

